



Discours prononcé le 28 septembre 2018 à l'occasion de la clôture de la formation initiale des directeurs pénitentiaires d'insertion et de probation de la 10ème promotion et des directeurs des services pénitentiaires de la 47ème promotion.

Monsieur le sous-directeur des métiers, représentant monsieur le directeur de l'Administration Pénitentiaire ;
Mesdames et messieurs les élus, les représentants des autorités administratives, civiles, militaires et judiciaires ;
Mesdames et messieurs les personnels de l'école ;
Mesdames et messieurs les élèves et stagiaires ;
Mesdames et messieurs les membres des familles et proches des élèves.

Je vous remercie de votre présence à cette cérémonie marquant la fin de la formation initiale des directeurs

pénitentiaires d'insertion et de probation de la 10^{ème} promotion et des directeurs des services pénitentiaires de la 47^{ème} promotion.

Je suis très heureuse de saluer en même temps vos deux promotions représentatives des corps de direction de notre administration. Je veux évidemment d'abord vous féliciter chaleureusement, les uns et les autres, pour la validation de votre formation.

Je veux ensuite vous inviter à construire, ensemble, l'administration pénitentiaire qui se dessine aujourd'hui.

Notre Institution évolue en effet profondément. Nous avons eu l'honneur, VOUS avez eu l'honneur, d'accueillir le Président de la République, ici à l'Enap, le 6 mars 2018.

Le discours prononcé à cette occasion nous rappelle que la nature même de nos métiers se fonde d'abord et avant tout sur le sens de la peine et sur les valeurs portées par les personnels pénitentiaires.

Le Président de la République associait cette question éthique à deux principes : celui de l'effectivité de la peine d'une part, celui de la dignité d'autre part.

Une dignité qui, pour reprendre ses termes exacts, « *ne se confond pas avec la simple reconnaissance de quelques droits mais qui consiste bien à chaque instant à se rappeler que le détenu est un individu simplement privé de liberté mais pas privé des autres droits qui sont*

les siens et qui a vocation à se réintégrer pleinement dans la vie de la société ».

Vous serez, au sein des établissements et des services pénitentiaires d'insertion et de probation, garants de cette dignité.

Vous pouvez être très fiers de la mission qui vous incombe mais c'est aussi, il faut en avoir conscience, une lourde responsabilité que l'on vous confie.

Pour vous y préparer, l'école s'est appliquée à vous apporter des compétences techniques et opérationnelles dans une formation par alternance. Pour autant, votre formation ne s'achève pas ici.

Vous exercerez en effet un métier où, chaque jour, votre discernement exigera de s'adapter à l'individu, d'évaluer une situation, de réfléchir à la meilleure des solutions ou plus souvent à la « moins mauvaise ».

La complexité de vos fonctions respectives sera à la fois exaltante et éprouvante. Elle vous rappellera en permanence que vous exercez des métiers profondément humains dans lesquels les valeurs sont des guides, des repères, indispensables pour compléter et éclairer même la plus précise des circulaires.

Je ne doute pas que vous soyez prêts à rejoindre vos affectations mais vous admettrez aussi rapidement que l'expérience est irremplaçable et qu'il faut s'en nourrir

pour consolider et développer les compétences acquises au cours de votre formation.

....

Votre clôture de formation coïncide, à quelques jours près, avec l'annonce du plan pénitentiaire présenté ici même le 14 septembre par Madame la garde des Sceaux, ministre de la Justice. Ce plan décline les grandes orientations de la politique pénitentiaire fixées par le Président de la République.

Ce plan confirme l'équilibre entre les deux grandes missions confiées à l'administration pénitentiaire. La stratégie immobilière, comme les autres mesures de prises en charge, vise à la fois un renforcement de la sécurité et l'amélioration des dispositifs de réinsertion.

Il s'agit pour vous, s'il en était besoin, de ne pas céder à la caricature qui opposerait les missions et les fonctions des uns et des autres.

Vos deux corps concourent aux mêmes missions.

Vous ne serez d'ailleurs efficaces que dans la complémentarité et la transversalité.

A cet égard, cette cérémonie commune est plus qu'un symbole. Elle vous désigne comme collègues, formés par la même équipe pédagogique au sein de l'unique école d'administration pénitentiaire.

Je regrette d'ailleurs que nous ne puissions pas mutualiser davantage les contenus de formation. C'est un axe d'amélioration de notre ingénierie de formation.

Les journées des 24 et 27 juillet 2018, dédiées à l'éthique et à la déontologie, en ont fourni une remarquable illustration.

....

Les uns et les autres allez assumer de hautes responsabilités. Vous en connaissez dorénavant les orientations. Vous savez aussi qu'elles seront soutenues par des efforts de recrutement sans précédents.

Vos promotions auront ainsi croisé la plus importante promotion de surveillants pénitentiaires jamais accueillie à l'Enap et ici représentée par quatre groupes de la 197^{ème} promotion. Vous avez aussi entendu l'annonce des recrutements importants pour renforcer les effectifs des services pénitentiaires d'insertion et de probation.

Vous porterez de grandes réformes mais vous relèverez aussi le défi d'un fort renouvellement des personnels placés sous votre autorité.

Vos compétences managériales seront précieuses pour mobiliser, pour faire adhérer, pour garantir le maintien des bonnes pratiques professionnelles ou leur instauration. Vous devrez innover, imaginer, créer, faire des pas de côté pour ne pas courir le risque de la routine ou de l'embourbement.

Des outils, des procédures vous serviront évidemment mais ce sont encore votre engagement, votre discernement et votre exemplarité qui vous donneront, au-delà du grade et du cops, la légitimité et la crédibilité du chef de service.

....

Dans deux registres différents, en proposant vos noms de promotion, vous confirmez votre attachement aux valeurs humanistes.

En rendant hommage à Leïla Alaoui et à Victor Hugo, à travers le poème intitulé « éclaircie », vous puisez dans l'obscurité l'envie d'avancer, de donner de la lumière, de croire en l'avenir lorsque d'autres y renoncent.

Il s'agit d'une belle métaphore de la raison d'être de l'administration pénitentiaire et de vos missions en particulier.

Je veux croire que vous garderez ces convictions. Elles seront mises à l'épreuve quotidiennement mais elles vous guideront aussi tout au long de votre carrière.

Je remercie enfin l'ensemble de l'équipe pédagogique, l'unité de formation, vos coordinateurs, vos formateurs et vos tuteurs de stage pour l'accompagnement mis à votre service. Je répète qu'il ne s'arrête pas aujourd'hui et je vous invite à garder pour vous et vos collaborateurs le réflexe « formation » pour vous inscrire pleinement dans ce vent de réformes qui continue de souffler. Vous serez toujours les bienvenus dans votre école.

Je vous souhaite à toutes et tous une excellente prise de poste et toute la réussite que vous méritez.

Sophie Bleuet